

1. Dans les présentes Conditions générales de vente, sauf si le contexte l'exige autrement, les termes et expressions qui suivent auront la signification qui leur est attribuée ci-dessous :

- (a) « **Client** » désigne toute personne, entreprise, société, institution ou personne morale achetant les Produits à EUSA selon les conditions du Contrat de Fourniture.
- (b) « **Produits** » désigne les produits pharmaceutiques et/ou les appareils médicaux fournis directement par EUSA, dont l'achat et la vente sont régis par le Contrat de Fourniture.
- (c) « **Contrat de Fourniture principal** » désigne le contrat (le cas échéant) conclu entre EUSA et le Client définissant d'autres conditions générales applicables aux achats de Produits réalisés par le Client.
- (d) « **Conditions générales de vente** » désigne les conditions générales énoncées ci-après.
- (e) « **Contrat de Fourniture** » désigne le Contrat de Fourniture principal (le cas échéant) ainsi que les Conditions générales de vente conclus entre EUSA et le Client ponctuellement au titre de la vente et de l'achat des Produits.

COMMANDES DU CLIENT

2. Tous les produits vendus par EUSA sont vendus conformément au Contrat de Fourniture et toute commande de Produits passée par un Client auprès d'EUSA sera réputée valoir consentement au Contrat de Fourniture par le Client. L'acceptation de la commande du Client par EUSA est soumise, notamment, à la vérification satisfaisante de la solvabilité effectuée par (ou pour le compte de) EUSA et à la disponibilité de Produits en stock et invendus. EUSA se réserve le droit de ne pas accepter les commandes du Client (en tout ou partie) à quelque moment et pour quelque raison que ce soit. Lorsque EUSA accepte des commandes passées par les employés, les mandataires ou les contractuels du Client, EUSA n'est pas chargé d'examiner l'autorisation dudit employé, mandataire ou contractuel et EUSA ne saurait être tenu responsable envers le Client de toutes pertes financières encourues en vertu de l'acceptation par EUSA d'une telle commande. Il n'y a aucune quantité minimale de commande pour les Produits. Toutefois, EUSA peut facturer des frais/coûts supplémentaires au Client (y compris des frais de livraison ou de port) si EUSA considère que la taille des commandes passées pour les Produits est faible. Tous frais/coûts supplémentaires seront communiqués au Client au préalable pour approbation avant de procéder à ladite commande.

PRIX ET RÉGLEMENT

3. Le prix dû par le Client à EUSA au titre des Produits correspond au prix indiqué sur la facture. Sauf stipulation contraire, le prix dû au titre des Produits est exempt de Taxe sur la Valeur Ajoutée et autres impôts sur les bénéfices similaires requis par la législation locale devant apparaître comme un article distinct sur la facture appropriée. EUSA n'acceptera aucune réclamation pour Taxe sur la Valeur Ajoutée incorrecte sur les factures de vente, sauf si lesdites réclamations sont formulées dans un délai de trois ans à compter de la date de la facture contenant le montant erroné de la Taxe sur la Valeur Ajoutée. EUSA peut, en adressant un avis écrit au Client à tout moment jusqu'à [5] Jours Ouvrés avant la livraison, augmenter le prix des Produits afin de refléter toute augmentation du coût des Produits due à tout facteur échappant au contrôle d'EUSA (notamment, les variations des devises étrangères, l'augmentation des taxes et frais de douane et l'augmentation des coûts de main d'œuvre, de matériaux et de fabrication) ; à toute demande formulée par le Client de changer la ou les date(s) de livraison, les quantités ou les types de Produits commandés ; ou à tout retard causé par toutes consignes du Client visant à donner au Fournisseur des informations ou des instructions appropriées ou exactes. Sauf autrement consenti par écrit par EUSA, ou exigé par la loi, le paiement de toutes les sommes dues à EUSA au titre des Produits doit être effectué par le Client à EUSA dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de facturation. Il est essentiel au Contrat de Fourniture que le Client paie les sommes dues au titre des Produits en temps et en heure et en intégralité dans les fonds disponibles. Sans préjudice des autres droits ou recours à la disposition d'EUSA, EUSA sera en droit de facturer des intérêts à un taux de quatre pourcent (4 %) par an supérieur au taux de base de la Barclays sur la base quotidienne de toutes les sommes dues à EUSA et non payées à échéance. Toutes durées de crédit étendues par EUSA en faveur du Client sont soumises à l'examen ponctuellement effectué par (ou pour le compte de) EUSA. EUSA se réserve le droit de modifier ou de retirer des facilités de crédit à tout moment et sans avis préalable par écrit. Afin de faciliter ledit examen, le Client accepte de fournir à EUSA (et/ou à tout mandataire ou sous-traitant agissant pour le compte d'EUSA) des informations financières à jour, sur demande. Le Client s'engage à payer toutes les sommes dues en intégralité sans quelque compensation, demande reconventionnelle, déduction ou abattement que ce soit (sauf toute déduction ou abattement requis par la loi). EUSA peut, à tout moment, sans limiter tous autres droits ou recours qu'il peut détenir, déduire toute somme qui lui est due par le Client de toute somme due par EUSA au Client.

LIVRAISON ET FORCE MAJEURE

4. Le Client devra définir un lieu destiné à recevoir les livraisons et sera responsable de la sécurité dudit lieu de livraison. EUSA veillera à ce que lui-même ou son transporteur délivre les Produits sur le lieu de livraison demandé uniquement si celui-ci est, selon l'avis raisonnable d'EUSA, approprié, sain, sûr, et conforme à toutes exigences réglementaires en matière d'enregistrement dans leur intégralité. Le Client devra préalablement fournir l'adresse de livraison à EUSA. Les dates de livraison sont données uniquement à titre indicatif et le délai de livraison de manière approximative. EUSA ne saurait être tenu responsable de quelque perte que ce soit, résultant de quelque façon que ce soit d'un retard ou de la non-livraison des Produits. EUSA se réserve le droit de livrer les Produits de manière échelonnée. Un Client devra signer soit en personne soit par le biais de l'un de ses représentants dûment autorisés le bon de livraison, valant accusé de l'intégralité de la livraison. Au moment de la livraison sur le lieu de livraison désigné par le Client, EUSA sera en droit de présumer que toute signature donnée est celle d'un représentant dûment autorisé. EUSA se réserve le droit d'appliquer des frais de livraison/port raisonnables sur toutes les livraisons urgentes de Produits effectuées à la demande du Client. EUSA détient le droit d'annuler ou de reporter des livraisons ou de réduire la quantité livrée, s'il est empêché, gêné ou retardé dans la fabrication, la livraison par l'itinéraire normal ou les moyens de livraison des Produits couverts par la commande du Client, en raison de toutes circonstances échappant à son contrôle raisonnable, y compris, notamment, de grèves, lock-out, accidents, réductions ou coupures d'électricité dans une usine de fabrication, panne d'une machine d'usine, pénurie ou indisponibilité des Produits à la source ou de la voie normale d'approvisionnement. EUSA décline toute responsabilité pour son impossibilité d'effectuer la livraison.

PROPRIÉTÉ ET RISQUE

5(a) Nonobstant la livraison, les Produits demeurent la propriété juridique et bénéficiaire d'EUSA jusqu'à ce que le paiement effectué au titre des Produits soit reçu en intégralité et sur les fonds disponibles par EUSA. Le Client devra conserver les Produits dans des conditions satisfaisantes, en tant que dépositaire à titre fiduciaire au nom et pour le compte d'EUSA, jusqu'à ce qu'ils deviennent la propriété du Client. Pendant cette période, le Client devra (a) conserver (sans frais pour EUSA) les Produits séparément et identifiés de manière lisible comme étant la propriété d'EUSA dans un lieu appartenant au Client (ou dans un lieu convenu avec EUSA), et (b) ne pas retirer, abîmer ou dissimuler de quelque façon que ce soit toute marque distinctive ou tout emballage sur ou afférent aux Produits. Le Client peut vendre les Produits avant que ceux-ci ne deviennent sa propriété juridique et bénéficiaire uniquement selon les conditions suivantes : toute vente est réalisée dans le cadre ordinaire des activités du Client et le Client détient la somme des bénéfices représentant la somme due par le Client à EUSA pour le compte d'EUSA ; toute vente est une vente effectuée pour le propre compte du Client (non pour le compte d'EUSA) et le Client agit en tant que mandataire lorsqu'il réalise la vente. Si un Client n'effectue pas le paiement à la date d'échéance ou si tout événement indiqué à l'Article 15 intervient, EUSA sera en droit (sans préjudice de ses autres droits en vertu du Contrat de Fourniture), à tout moment, de pénétrer dans les biens-fonds ou dans les locaux dans lesquels les Produits se trouvent au moment considéré afin de récupérer les Produits.

5(b) Le risque afférent aux Produits sera transféré au Client sur le lieu de livraison, qui sera le lieu sur lequel les Produits seront déchargés du véhicule du transporteur sur le lieu de livraison spécifié par le Client et accepté par EUSA. EUSA ne sera pas chargé, nonobstant la propriété juridique et bénéficiaire des Produits demeure celle d'EUSA comme indiqué ci-dessus, de conserver de manière appropriée les Produits par la suite. Par conséquent, il incombera au Client de garantir les Produits contre les risques (le cas échéant) que le Client estime appropriés. En l'absence d'avis écrit de la part du Client à EUSA conformément à l'Article 8 ci-dessous, les Produits seront réputés avoir été livrés et acceptés par le Client de manière complète et dans une condition satisfaisante.

GARANTIE

6. EUSA garantit qu'à la livraison, les Produits sont fabriqués avec l'attention et les compétences raisonnables, qu'ils sont de qualité satisfaisante et conformes à tous les égards à leur description et adaptés aux fins pour lesquelles ils sont fabriqués. EUSA ne saurait être tenu responsable de tous défauts des Produits causés par le Client résultant d'un dommage, d'une négligence ou du non-respect des instructions d'EUSA (y compris, notamment, les exigences en matière de stockage) ou de

mauvaise utilisation délibérés des Produits.

AVOIR ET RETOUR

7. EUSA n'acceptera les retours que si (i) le Produit est endommagé, (ii) une plus grande quantité de Produit est livrée que commandée suite à une erreur d'EUSA ou (iii) un Produit incorrect est livré suite à une erreur de EUSA. Nonobstant toute autre disposition du contrat d'approvisionnement, les produits faisant l'objet d'un rappel seront crédités ou remplacés intégralement par l'EUSA, le cas échéant.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

8(a) EUSA ne saurait être tenu responsable de tous défauts ou manques qui apparaîtraient lors de l'examen détaillé des Produits à la livraison sauf si une réclamation est envoyée à EUSA dans un délai de trois (3) jours à compter de la livraison du Produit. Le Client doit conserver tous les Produits défectueux et/ou les emballages pour examen par EUSA. La responsabilité d'EUSA eu égard aux défauts et aux manques se limite à remplacer les Produits ou à donner un avoir pour lesdits Produits comme décidé par EUSA.

8(b) Sous réserve de l'Article 5, EUSA n'aura pas d'autre responsabilité eu égard aux Produits ou à tous défauts y afférents ou à tous manques dans la quantité de Produits livrés et toutes les représentations, conditions, garanties, explicites ou implicites par la loi concernant la quantité et la qualité des Produits ou leur convenance pour une fin particulière ou autre sont expressément exclues sauf dans la mesure où une telle exclusion est empêchée par la loi. Aucune partie du Contrat de Fourniture ne sera réputée limiter ou exclure la responsabilité d'EUSA ou du Client pour décès ou préjudice corporel résultant de leur négligence ou de la négligence de leurs employés, mandataires ou contractuels respectifs (le cas échéant) ; ou pour fraude ou présentation déformée et frauduleuse. La responsabilité d'EUSA eu égard aux Produits en vertu des présentes (que ce soit en vertu ou en lien avec le Contrat de Fourniture, contractuel ou délictuel (y compris négligence), violation d'une obligation légale, ou autre) sous réserve de l'Article 8(a) ci-dessus, n'excèdera, dans quelques circonstances que ce soient, le prix d'achat des Produits ni ne s'étendra au manque à gagner du Client, majorés des coûts de main d'œuvre ou toute autre perte indirecte.

COMMERCIALISATION ET PROTECTION DES DONNÉES

9. EUSA peut utiliser les données personnelles du Client pour l'administration, le service client, la commercialisation, l'évaluation des risques, la déclaration de TVA, des mises à jour d'information produits, d'informations commerciales, l'analyse des préférences d'achat du Client, les analyses statistiques et la vérification de la solvabilité. EUSA et les sociétés de son groupe peuvent contacter le Client par courrier, téléphone, fax ou e-mail (ou autre service de messagerie électronique) au sujet des produits et services d'EUSA qui, selon EUSA, peuvent être pertinents pour le Client. En fournissant ces informations à EUSA, le Client accepte d'être contacté par les biais et aux fins susmentionnés. Dans le cas où le Client ne souhaite pas recevoir d'informations commerciales de la part d'EUSA ou des sociétés de son groupe, le Client doit contacter EUSA à l'adresse indiquée à l'Article 10 ci-dessous. En fournissant à EUSA des informations personnelles, le Client accepte le traitement de ces données, y compris des données personnelles sensibles, par EUSA, ses mandataires et sous-traitants aux fins décrites ci-dessus. Le Client accepte également le transfert de ses données personnelles à des pays et juridictions qui ne fournissent pas le même niveau de protection des données que le Royaume-Uni, si nécessaire aux fins définies au présent Article 9. Dans les cas où EUSA réalise ledit transfert, EUSA devra, le cas échéant, conclure un contrat afin de s'assurer de la protection des informations du Client.

AVIS

10. Tout avis devant être adressé à EUSA en vertu du Contrat de Fourniture devra être effectué par écrit à l'attention de l'Avocat Général et envoyé à l'adresse suivante : 1-3 Place Giovanni da Verrazzano, 69009, Lyon, France, et sera réputé avoir été dûment remis 48 heures après l'envoi, s'il a été envoyé par courrier postal ou au moment de l'envoi, s'il a été remis par télécopie. Tout avis devant être envoyé au Client en vertu du Contrat de Fourniture devra être manuscrit et envoyé à l'adresse de livraison indiquée par le Client et acceptée par EUSA, et sera réputé avoir été dûment remis 48 heures après l'envoi, s'il a été envoyé par courrier postal, ou au moment de l'envoi, s'il a été envoyé par télécopie.

DROIT APPLICABLE

11. Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de recours en garantie, de référé ou de pluralité de défendeur, sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Lyon, France, les droits et obligations des parties sont régis exclusivement par le droit français à l'exclusion de l'application de ses règles de conflits de lois.

CESSION

12. Le Contrat de Fourniture est conclu personnellement par le Client. Le Client ne doit pas céder, déléguer, sous-traiter, transférer, grever ou bien d'aliéner l'ensemble de ses droits et responsabilités en vertu du Contrat de Fourniture sans l'accord écrit préalable d'EUSA. Ledit accord ne libérera pas le Client de toute responsabilité ou obligation en vertu du présent Accord.

MODIFICATION, RUPTURE ET RENONCIATION

13(a) Le Contrat de Fourniture principal et les Conditions générales de vente font partie intégrante du Contrat de Fourniture et auront la même valeur et le même effet. Toutefois, dans la mesure où toute disposition du Contrat de Fourniture principal (le cas échéant) et/ou des Conditions générales de vente est contradictoire ou incompatible avec une autre disposition, l'ordre de priorité suivant sera appliqué à tout moment : (1) les dispositions du Contrat de Fourniture principal (le cas échéant) ; et (2) les dispositions des Conditions générales de vente.

13(b) Tout ajout, changement ou toute modification, exclusion des dispositions du Contrat de Fourniture (que ce soit dans tout document d'un Client ou autre) ne sera effectif qu'avec l'accord écrit d'EUSA. Sauf indication contraire, EUSA se réserve le droit de modifier, changer, ou d'altérer les dispositions du Contrat de Fourniture à tout moment, moyennant un avis écrit au Client.

13(c) L'accord de tout ou partie des sociétés du groupe EUSA autres qu'EUSA n'est pas nécessaire à toute modification (y compris à tout dégageant ou compromis de responsabilité) du Contrat de Fourniture. La nullité ou l'inapplicabilité de toute disposition du Contrat de Fourniture n'affectera pas la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition qui demeurera en vigueur et effective. Le manquement par EUSA d'appliquer tout droit ou toute disposition contenu(e) dans le Contrat de Fourniture ne constituera pas une renonciation audit droit ou à ladite disposition.

RÉSILIATION ET SUSPENSION

14. EUSA peut résilier le Contrat de Fourniture à tout moment en donnant un préavis d'un mois par écrit au Client. Dans le cas où le Client conclut volontairement tout arrangement avec ses créanciers ; ou devient insolvable ; ou (étant un individu ou une entreprise) fait faillite ; ou (étant une société) fait l'objet d'une décision administrative ; ou a effectué une demande de dissolution ; ou adopte une résolution pour dissolution volontaire ; ou dépose le bilan (autrement qu'aux fins de fusion ou de reconstitution) ; ou un grevant prend possession de tous biens ou actifs du Client ; ou un séquestre ou liquidateur est désigné ; ou le Client cesse ou menace de cesser de mener à bien l'activité ; ou EUSA croit, à juste titre, (agissant raisonnablement) que l'un quelconque des événements mentionnés ci-dessus est sur le point d'intervenir en rapport avec le Client et avertit le Client en conséquence ; ou le Client commet une violation substantielle ou grave du Contrat de Fourniture, alors, sans préjudice de tout autre droit ou recours disponible à EUSA, EUSA sera en droit de : (a) résilier le Contrat de Fourniture, et/ou (b) suspendre toutes livraisons supplémentaires des Produits avec effet immédiat, et/ou pénétrer, sans avis préalable, dans tous locaux où les Produits peuvent se trouver, et saisir les Produits afin d'imputer tous montants dus à EUSA par le Client en vertu du Contrat de Fourniture, et le droit du Client de vendre ou bien de se débarrasser des Produits prendra fin immédiatement et toutes les sommes dues à EUSA par le Client deviendront immédiatement exigibles sans nécessité d'adresser un avis préalable nonobstant tout arrangement ou accord préalable contraire.

EVENEMENTS ET INCIDENTS INDESIRABLES

15. Le Client informera EUSA de tout événement indésirable (i.e., une manifestation nocive chez un patient prenant un médicament) ou d'incident indésirable (i.e., mauvais fonctionnement, détérioration, effet indésirable inattendu, ou interaction avec une autre substance pour un patient utilisant un dispositif médical) signalé au Client concernant un produit EUSA, dans un délai d'un jour ouvrable à compter du jour où le Client en a eu connaissance, par email (safety@eusapharma.com)

RAPPEL DES PRODUITS

16. Si demandé par EUSA, le Client participera à des rappels, réels ou simulés, de Produits spécifiques, effectués à l'initiative d'EUSA, et fournira le détail des stocks et des Produits indiqués distribués sur le marché aval, dans les délais prescrits par EUSA. EUSA remboursera les coûts raisonnables supportés par le Client pour les rappels simulés.

ANTI-CORRUPTION

17. Le Client s'engage à conduire ses activités en conformité avec les lois françaises anti-corruption et toute autre loi anti-corruption applicable aux présentes CGV